



# LA TVA ÉTRANGÈRE GÉNÈRE DU CASH ! NE LA LAISSEZ PAS S'ENVOLER...

Nous vous aidons à réclamer la TVA qui vous est due, partout en Europe !

## Nos Services :



Récupération  
de la TVA étrangère



Automatisation  
du processus avec  
T&E-VAT RETRIEVER



Aide à la déduction  
de la TVA locale



Expertise  
en TVA étrangère

## Reposez-vous sur nous pour la sélection des justificatifs

Identifier les factures éligibles - et notamment les notes de frais - est une procédure assez chronophage. Notre équipe expérimentée peut prendre en charge cette tâche dans vos locaux. De plus, si vos dépenses de voyages sont numérisées et stockées dans un logiciel de notes de frais, nous savons les transférer automatiquement dans notre système de traitement de la TVA, grâce à notre solution T&E-VAT RETRIEVER.

## Optimisez le remboursement de votre TVA

Nous faisons rectifier les factures non-conformes auprès des prestataires étrangers. Nous contactons les fournisseurs pour obtenir un avoir quand la TVA a été facturée à tort. Si justifié, nous resoumettons les demandes de remboursement rejetées, de façon à maximiser votre récupération de TVA.

## Bénéficiez d'un accès privilégié à nos experts locaux

Préparer les dossiers selon les exigences des autorités et les suivre est une tâche complexe, accentuée par la barrière linguistique. Les experts locaux du groupe Cash Back, présents dans tous les pays européens, s'en occupent pour vous. Ils répondent également, dans les délais, à toutes demandes supplémentaires d'information émanant des autorités fiscales.

## Suivez à tout instant l'avancement de vos dossiers

Notre portail client dédié "My Cash Back" vous permet, en toute transparence, de visualiser à tout moment l'état d'avancement de vos demandes de remboursement de la TVA étrangère.

## Récupérez la TVA étrangère et faites des économies

La TVA étrangère peut être récupérée sur des services tels que les conférences, les séminaires, les formations, les dépenses de voyages. Les demandes de remboursement doivent être effectuées auprès des autorités fiscales du pays où les dépenses ont eu lieu. Le challenge : les taux de TVA, les postes de dépenses avec TVA récupérable et les conditions de remboursement différent d'un pays à l'autre. Mais si complexe soit-elle, la démarche vaut d'être menée. En récupérant la TVA étrangère, vous réalisez des économies et réduisez jusqu'à 5% le poste dépenses de voyages.

## Appuyez-vous sur notre savoir-faire

Vous avez tout à y gagner : le minimum d'inconvénients administratifs et aucun risque financier, notre rémunération étant basée uniquement sur le montant de TVA récupérée. Nos systèmes internes de traitement de la TVA étrangère, adossés aux experts du groupe Cash Back, nous permettent d'optimiser vos remboursements de TVA. Depuis la sélection des factures et justificatifs jusqu'au remboursement, nous gérons l'ensemble du processus de récupération de la TVA étrangère pour vous.

**TVA Conseil est l'entité française  
du groupe Cash Back, un réseau  
d'experts en TVA présent dans  
plus de 30 pays.**

Rejoignez les 3000 clients qui nous font déjà confiance pour récupérer jusqu'à 27% de cash !

  
1996 - 2016  
À TRANSFORMER  
VOTRE TVA EN CASH


Pour contacter TVA Conseil : [contact@tvaconseil.com](mailto:contact@tvaconseil.com)  
[www.tvaconseil.com](http://www.tvaconseil.com)

  
GROUPE CASH BACK



# TABLEAU TVA RÉCUPÉRABLE PAR PAYS

Mise à jour janvier 2016

	Abréviations TVA locale	Taux normal de TVA %	Hôtel / hébergement	Restauration	Invitation	Conférence	Transport de personnes	Transport de marchandises	Essence	Gasoil	Salon / exposition	Marketing	Consultants	Location de voiture	Honoraires d'avocat	Télécommunication	Formation / Séminaire
			U	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Allemagne	MWST	19	U	●	●	●	●	○	●	●	●	○	○	●	○	○	●
Autriche	UST/MWST	20	U	●	●	●	U	●	●	●	●	○	○	○	○	○	●
Belgique	TVA/BTW	21	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	●	○	○	●
Bosnie& Herzegovine	PDV	17									●						
Bulgarie	DDS	20	●	●		●	●	●	●	●	●	●	○	●	○	○	●
Chypre	FPA	19	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●
Croatie	PDV	25	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Danemark	MOMS	25	●	●		●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	●
Espagne	IVA	21	U	U		○	U	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○
Estonie	KM	20	U			●	U	●	●	●	●	○	○	○	○	○	●
Finlande	ALV	24	U			●	U	●	●	●	●	○	○	●	○	○	●
France/ Monaco	TVA	20	●	U	●	●		○		●	●	○	○		○	○	●
Grande Bretagne	VAT	20	●	●		●	●	●	●	●	●	○	○	●	○	○	●
Grèce	FPA	23				●				●	●	○	○		○	○	○
Hongrie	ÁFA	27	U			●		●		●	●	○	○	●	○	○	●
Irlande	VAT	23	●			●		●	●	●	●	○	○		○	○	●
Islande	VSK	24	U			●		●	●	●	●	●	○		○	○	●
Israël	VAT	18	○			○					○			○			
Italie	IVA	22	U	U		●	●	●	●	●	●	○	○	●	○	○	●
Lettonie	PVN	21	●			●	●	●	●	●	●	○	○	●	○	○	●
Lituanie	PVM	21	U	●	●	●	●	○	●	●	●	○	○	●	○	○	○
Luxembourg	TVA	17	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	●	○	○	●
Macédoine	DDV	18				●		●		●	●	●	●	●	●	●	●
Malte	VAT	18	U	●		●	●	●	●	●	●	○	○	●	○	○	●
Monténégro	PDV	19	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Norvège	MVA	25	U			●		●	●	●	●	○	○	●	○	○	●
Pays-Bas	BTW	21	U			●	●	●	●	●	●	○	○	●	○	○	●
Pologne	VAT/PTU	23			●	●	●	●	●	●	●	○	○	●	○	○	●
Portugal	IVA	23	●	●	○	●	●	●		●	●	○	○	●	○	○	○
Rép. Tchèque	DPH	21	●			●	●	●	●	●	●	●	○	●	○	○	●
Roumanie	TVA	20	U			●			●	●	●	○				○	
Serbie*	PDV	20	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Slovaquie	DPH	20	●			●	●	●	●	●	●	○	○		○	○	○
Slovénie	DDV	22				●		●		●	●	○	○	●	○	○	●
Suède	MOMS	25	U	●	●	●	U	●	●	●	●	○	○	●	○	○	●
Suisse	MWST/TVA/IVA	8	U	●		●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	●

● Récupérable   ● Restriction   U Récupérable au taux réduit de TVA  
○ Exempt de TVA / Taux zéro (autoliquidation)

